

CONFIDENTIEL



CONSULAT GÉNÉRAL DE SUISSE
EN ALGÉRIE

ALGER, le 18 août 1962

27, Bld Carnot
Téléphone 339-02 et 383-12
Chèques postaux N° 53-89

Réf.: ST/KA - bo

COPIE

A la Division des affaires politiques
du Département politique fédéral

B e r n e

Monsieur l'Ambassadeur,

Me référant au paragraphe 1, page 3, de ma communication du 3 de ce mois, concernant des contacts officiels avec les autorités algériennes pour le développement de relations entre la Suisse et l'Algérie, notamment sur le plan économique, j'ai l'honneur de vous informer que cette question a été abordée par M. KEZAL, à la fois chef de Cabinet du Préfet, inspecteur général régional d'Alger et représentant du Bureau Politique pour les questions d'équipement économique, rencontré par hasard lors d'une visite chez le Préfet IGAMB.

M. Kezal doit notamment essayer de remettre en état l'équipement, souvent défectueux, hérité de ses prédécesseurs et préparer le lancement de nouvelles activités économiques. Dans le cadre de cette activité, il semble être chargé, en particulier, de solliciter la coopération, voire l'installation en Algérie, d'industries étrangères. Pour ce qui est de la Suisse, il nous a fait savoir que l'Algérie aurait à la fois besoin de matériel et de spécialistes qui se chargeraient de remettre en marche certains secteurs.

1. Tourisme

L'Algérie devrait attirer le plus rapidement possible des touristes étrangers. A cet effet, l'équipement existant, qui est souvent en fort mauvais état, doit être modernisé et complété. On aimerait faire appel à des spécialistes suisses tant pour relancer des hôtels existants que pour en créer de nouveaux et pour organiser un système de circuits touristiques. M. Kezal aimerait entrer en rapports avec l'Association suisse des hôteliers à ce sujet. Nous avons à Alger un compatriote spécialisé en la matière, et nous le mettrons en contact avec M. Kezal.



- 2 -

2. Transmissions

Le réseau téléphonique algérien est en mauvais état. Cela provient à la fois d'un manque d'entretien et d'actes de sabotage commis au cours des mois précédant l'indépendance. L'Algérie ne dispose ni des matériels ni des spécialistes pour procéder elle-même aux travaux de réfection et d'extension nécessaires et aimerait en charger une maison spécialisée telle que Hasler à Berne. Il serait extrêmement urgent de s'occuper de leur entretien. Il semble que la maison Siemens ait été également contactée à ce sujet.

3. Matériel de laboratoire

Après le départ des spécialistes français des travaux publics, les Algériens ont dû constater que ceux-ci avaient emporté de nombreux dossiers relatifs à des projets élaborés, ainsi que la plupart du matériel de laboratoire. Il serait urgent de faire venir des instruments de mesure de précision afin de pouvoir relancer les chantiers, dans le cadre de la lutte contre le chômage. J'ai promis à M. Kezal de lui procurer un catalogue des produits de la Société des instruments de physique, à Genève, afin qu'il puisse nous préciser ses besoins.

4. Matériel d'exploitation minière

La plupart des entreprises minières d'Algérie n'ont plus fonctionné pendant ces dernières années, et on semble penser à les rouvrir, cette branche étant susceptible d'absorber une main d'oeuvre importante. Les autorités algériennes seraient donc désireuses d'importer d'urgence du matériel d'exploitation minière pour développer, avant tout, les gisements aurifères et d'oxyde de fer.

M. Kezal a laissé entendre, par certaines de ses remarques, que l'Algérie espère qu'une partie des spécialistes et du matériel dont elle a un besoin urgent pourraient lui être fournis à titre d'aide technique, c'est à dire soit gratuitement par le Gouvernement, soit par les maisons intéressées elles-mêmes qui pourraient envoyer sur place des spécialistes, afin de faire les études nécessaires. Il a mentionné un don allemand de plusieurs appareils de laboratoire coûteux.

Notre interlocuteur nous a aussi fait entendre que le Bureau Politique attacherait du prix à ce que les relations d'affaires en vue de satisfaire les besoins

- 3 -

économiques urgents de l'Algérie soient engagés sans tarder, avant même la constitution d'un gouvernement issu de la future assemblée constituante, afin que ce dernier se trouve déjà en face d'un précédent. J'ignore si ce désir a pour origine la volonté de faciliter la tâche du futur gouvernement, ou au contraire l'intention de lui forcer la main.

Je ne sais pas jusqu'à quel point nous pouvons considérer M. Kezal comme un "interlocuteur valable". Il est certain que l'Algérie a un besoin urgent de relancer son économie, et qu'elle ne peut pas le faire sans une aide rapide de l'étranger, surtout vu le départ massif des spécialistes français, départ souvent assorti d'actes de sabotage.

Les points concrets soulevés par M. Kezal sont certainement actuels et ne manqueront pas de retenir l'attention de toute autorité qui pourrait être finalement mise en place. Notre pays jouit d'un préjugé favorable dans tous les milieux et toutes les couches de la population algérienne, et ce pays pourrait devenir un débouché non négligeable pour nos produits. Pour ces dernières raisons, je vous envoie trois copies supplémentaires de cette lettre afin que vous puissiez les transmettre aux organismes spécialisés (Division du commerce, OSEC), si vous le jugez utile.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Consul général de Suisse :

Sig. J. STUDER

Annexe : 3 copies de la présente